

COMPTE RENDU DU COMITE DE TRANSITION DU 17 JUIN 2013

Présents : Emilie, Virginie, Anne O, Christophe, Philippe, Bénédicte, Anne C, Patrick, Cécile, Yohann, Olivier, Joëlle, Stéphanie

Relevé de décisions

1) Création d'un présentoir

En premier lieu il convient de faire confirmer la possibilité de laisser en permanence un présentoir à Cine32. Il devra servir à présenter les sujets des cafés transition, à donner des informations aux visiteurs mais aussi à recueillir leurs souhaits, propositions....

Il est également décidé de lancer une contribution afin de faire réaliser ce présentoir en fonction de notre « cahier des charges » (50 euros). Le présentoir devra être finalisé pour le mois de septembre.

↳ Définir notre cahier des charges

↳ Prévoir de recontacter Marie Sylvie pour la tenir au courant de ce choix et s'assurer de sa disponibilité.

2) ATT c'est quoi pour vous ?

ATT doit trouver des moyens de contacter et faire participer les gens à la transition tout en étant différents des autres associations.

Ne pas oublier de se laisser le temps de la réflexion.

ATT peut se voir comme une boîte à idées et à actions. Chaque membre peut proposer un projet au comité de transition. Si celui-ci est acté, il peut alors s'en saisir et le faire avancer, sans pour autant faire valider chaque étape par le comité. Seule exception, une implication financière d'ATT devra forcément être validée en comité de transition.

Le travail collaboratif d'ATT n'est pas facile à mettre en place, cependant chaque membre n'a pas forcément la possibilité de s'investir dans tous les projets. Il convient donc d'accepter qu'un projet puisse se faire tel que l'imagine son porteur, surtout si aucune autre proposition différente n'est faite ou portée par un autre membre du comité.

L'aspect collaboratif doit être privilégié chaque fois que possible et chaque porteur de projet est encouragé à partager ses idées et à demander à tous les membres leurs suggestions.

3) Choix d'une assurance

La MAIF est retenue pour un montant de 100 euros annuels (au prorata des mois restants sur 2013) en se laissant la possibilité de changer d'assurance.

4) Journée de la transition énergétique

Elle aura lieu le 12 octobre au Mouzon.

Le budget initialement prévu est de 2 500 euros :

500 euros de location de salle (500 euros de recettes en contrepartie pour son prêt par la mairie)

1 000 euros pour le déplacement des intervenants

500 euros de repas

500 euros de communication

Des aides ont été demandées au Conseil Régional, au Conseil Général. Les amis de la Terre verseraient 500 euros d'aide et ferait une avance de trésorerie équivalente aux subventions obtenues. Cette avance serait ensuite remboursée lors du versement des aides.

↳ *Voir pour demander des aides à d'autres associations (lesquelles ?)*

Philippe propose de réunir un comité de pilotage le 27 juin avec le CAUE, l'association « bien vivre dans le Gers », le syndicat des Energies du Gers, l'espace info énergies afin de leur présenter ce projet, qu'ils relaient l'information et leur proposer de participer au financement ou à l'organisation.

↳ *Prévoir de lancer rapidement des invitations aux exposants potentiels, possibilité d'inclure leur nom dans la plaquette de présentation de la manifestation.*

↳ *Proposition pour se répartir les contacts.*

5) Epicerie solidaire « Le Cabas »

Lundi 24/06 à 18h30 au Conseil Général, assemblée générale constitutive. ATT doit-il faire partie du Conseil d'Administration même si cela n'est que temporaire ?

Plusieurs membres d'ATT sont intéressés pour y assister au moins à titre personnel. En fonction du déroulement de l'AG, ceux qui le souhaitent pourront se présenter au titre d'ATT ou à titre personnel.

6) Journée de l'écologie Populaire

Elle aura lieu le 28 septembre prochain sur le quartier du Garros. ATT y aura un stand dont la thématique est : Quel quartier pour demain ? Les enfants pourront dessiner et les adultes exprimer leurs vœux, reste à savoir sous quelle forme ils seront recueillis.

Idée de créer un mur de dessin.

La thématique de la propreté du quartier pourra être abordée, c'est un constat partagé par beaucoup d'habitants du quartier.

↳ *Anne C propose de lancer un groupe de travail pour préparer cette journée.*

7) Les incroyables comestibles

Deux jardinières sont toujours en place au bout de la rue de Boubée (au niveau du rond point) et en haut de l'escalier monumental. Les autres ont été enlevées par les services techniques de la mairie mais ensuite récupérées et prêtes à être réutilisées.

Importance de la communication grâce à des panneaux de façon à ce que les gens respectent les plantations.

↳ *Qui se propose pour s'occuper de la jardinière en haut de l'escalier monumental ?*

↳ *Mettre les photos des jardinières sur le site d'ATT.*

↳ *Un RDV avec la mairie sera demandé rapidement avec l' élu en charge de l'Agenda 21 afin d'obtenir une autorisation pour pouvoir installer les jardinières voire occuper un espace public délaissé et planter directement en terre.*

↳ *Relancer également l'idée des plantations devant chez soi*

8) Projet d'élèves de l'IUT que nous pourrons accompagner dans le cadre des incroyables comestibles : leur but est d'analyser les feuilles de plantes (choux, épinards.....) en fonction de la situation des plantations (bords de route....)

Projet à lancer pour septembre

9) Annuaire des acteurs « alternatifs »

↳ Il convient de *définir les critères de sélection* de ces acteurs ainsi que les différentes catégories. Doit-il s'agir d'une liste de contacts ou bien d'un mode d'emploi du mieux vivre et mieux consommer ?

↳ *Le fichier doit-il être ouvert à tout le monde ou pas ?* Attention à la confidentialité.

↳ *Vérifier la nécessité de faire une déclaration CNIL* et attention à obtenir l'accord des personnes contactées pour apparaître dans cet annuaire.

La première réunion de travail s'est fait avec peu de personnes. L'envoi du mél permettra d'augmenter le nombre de participants.

10) Inventaire des arbres fruitiers publics

Invitation pour une randonnée suivie d'un pique-nique le 07 juillet. RDV à 10 h dans le parc du Conseil Général à côté de l'ancien Carmel.

↳ *Comment doit se faire l'accès à la carte de positionnement des arbres ? Accès et modifications libres (attention au risque d'effacement des données déjà existantes) ?*

11) VEL'AUCH

Des propositions d'itinéraires vont être faites à la mairie, des circuits intéressants ont déjà pu être repérés

Fin de réunion